



BAREME D'HONORAIRES GDCI

Vente :

Pourcentage appliqué par tranche de prix :

8,00 % H.T. pour un prix de vente inférieur à 200 000,00 € H.T.

7,00 % H.T. pour un prix de vente compris entre 200 001,00 et 600 000,00 € H.T.

6,00 % H.T. pour un prix de vente compris entre 600 001,00 et 1 000 000,00 € H.T.

5,00 % H.T. pour un prix de vente compris entre 1 000 001,00 et 2 000 000,00 € H.T.

4,00 % H.T. pour un prix de vente compris entre 2 000 001,00 € et 3 000 000,00 € H.T.

3,00 % H.T. pour un prix de vente supérieur à 3 000 001,00 € H.T.

Les prix de vente s'entendent Hors Taxes. A ces montants s'ajoute la TVA applicable.

Montant minimum d'honoraires de commercialisation : forfait de 5 000,00 € HT (soit 6 000,00 € TTC), pour une transaction inférieure ou égale à 62 500 € HT (soit 68 500 € TTC).

Location :

Bail commercial, bail professionnel et bail dérogatoire

30 % HT (36 % TTC) du loyer annuel HT.

Les honoraires de négociation seront à la charge du bailleur ou du preneur ou éventuellement répartis entre le bailleur et le preneur selon le mandat.

Location avec Pas de Porte/Droit d'entrée :

10 % de la période triennale HT/HC.

+ 10 % du pas de porte / droit d'entrée à la charge du preneur.

A ces montants s'ajoute la TVA applicable.

Honoraires minimum de location à 5000 euros HT, soit 6 000,00 € TTC.

Cession de Fonds de Commerce ou de Droit au Bail :

10 % HT du montant de la cession. A ce montant s'ajoute la TVA applicable.

Avec un montant minimum d'honoraires de 5000,00 € H.T, soit 6 000,00 € TTC (hors frais administratifs, greffe, taxes et débours restant à la charge du preneur).